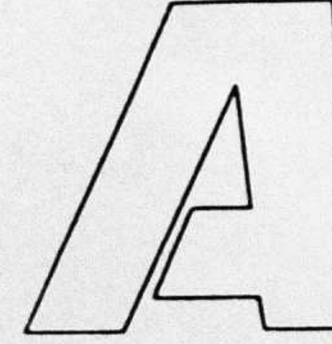
DLP 20 - 8 - 87029663

ISSN 0294 - 4693



vertissements

agricoles

POITOU
CHARENTES



BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

GRANDES CULTURES

BULLETIN N° 117 (14/87) du 17 JUILLET 1987

PYRALE	: Intervenir sans tarder en Nord Vienne
CRIQUETS	: Surveiller les zones concernées en 1986
LUZERNE	: Tordeuses en façade atlantique et Plaine de Niort

MAIS

PYRALE

Situation : Le vol de pyrale ne s'est pas amplifié en cages d'élevage. Le dépouillement de tiges de maîs récoltées en 1986 montre que la nymphose est terminée en Charente Maritime. L'étude des ébauches allaires sur chenilles indique que les dernières larves vont entrer en nymphose.

Les diverses observations réalisées par le réseau montrent que peu de pontes sont déposées sauf :

- Deux-Sèvres : secteur de Périgné (8 pieds avec pontes pour 100) ;
- Charente Maritime : Sainte Soulle (10 pieds avec pontes pour 100) ;
- Charente : présence de chenilles de 1 cm de long à Champniers. Ceci est normal en zone à deux vols.
- Vienne : Dépôt important de pontes entre les 10 et 15 juillet à Thuré (10 pieds le 9/7, 18 pieds le 15/7 pour 100 porteurs de ponte).

Les stades de maîs sont variables ; de 1 m à panicules mâles dégagés.

Préconisation : Dans le **Nord Vienne,** les parcelles les plus précoces (panicules mâles visibles) doivent être traitées rapidement. Pour les parcelles plus tardives, attendre que les panicules mâles soient palpables ou visibles **dans** le cornet pour réaliser les traitements microgranulés, ou intervenir immédiatement avec les pyrethrines liquides **mais attention aux pullulations de pucerons.**

Pour les Deux-Sèvres, intervenir au cas par cas (seuil de 10 pieds sur 100 avec au moins une ponte).

Nouvelle homologation : Baythroîd à 0,8 l/ha.

TOUTES CULTURES

La présence de Criquets Italiens est actuellement observée dans les zones déjà infestées en 1986 (La Villedieu du Clain, Aslonnes, Chizé, Mansle). Ces insectes ont souvent pour origine des luzernières plus ou moins agées. Outre les dégâts qu'ils peuvent commettre dans ces parcelles, il est fréquent de voir une extension des populations aux cultures voisines. Dans ces cas, un traitement de bordure avec MAVRIK 0,3 l/ha peut limiter les dégâts.

LUZERNE A GRAINES

TORDEUSE (Laspeyresia medicaginis)

L'activité est localisée dans l'île d'Oléron façade atlantique (secteur de La Tremblade) et Plaine de Niord (secteur de Coulonges sur l'Autize).

Dans ces zones, intervenir dès réception du bulletin avec phosalone à 1000 g/ha.

En Ile de Ré, le vol a été plus précoce. Il est trop tard pour intervenir.

TYCHIUS

Toujours préoccupant en Ile d'Oléron, intervenir avec Phosalone 1000 g/ha (le Sumicidin même à 0,5 l n'a qu'une efficacité limitée).

PUNAISES : Les populations sont en baisses.

P20

Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
SERVICE RÉGIONAL
DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
13, Rte de la Forêt - BIARD
86000 POITIERS Tél. : 49.58.39.02

Publication périodique - Imprimerie de la Station Poitou-Charentes
Directeur Gérant : R. GUILLEMENET J.P. PIQUEMAL
CPPAP n° 1664 A.D. Abonnement annuel : 130 F.
Chèque bancaire ou postal à l'ordre du sous régisseur de recettes Avertissements Agricoles